

16 juin 2008 -12:02

## Le Ministre Karel De Gucht déplore le résultat du référendum irlandais

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht déplore l'issue négative du référendum irlandais sur le Traité de Lisbonne. Il se dit persuadé que le vote exprimé ne traduit pas un rejet par la population irlandaise de la construction européenne mais démontre au contraire une nouvelle fois la nécessité d'une réforme des institutions européennes afin de rendre leur fonctionnement plus transparent et plus compréhensible pour la population de l'Union, ce qui est précisément une des raisons d'être du Traité de Lisbonne.

Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht déplore l'issue négative du référendum irlandais sur le Traité de Lisbonne. Il se dit persuadé que le vote exprimé ne traduit pas un rejet par la population irlandaise de la construction européenne mais démontre au contraire une nouvelle fois la nécessité d'une réforme des institutions européennes afin de rendre leur fonctionnement plus transparent et plus compréhensible pour la population de l'Union, ce qui est précisément une des raisons d'être du Traité de Lisbonne.

Le Ministre Karel De Gucht déplore le résultat du référendum irlandais Bruxelles, le 13 mai 2008 Le Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht déplore l'issue négative du référendum irlandais sur le Traité de Lisbonne. Il se dit persuadé que le vote exprimé ne traduit pas un rejet par la population irlandaise de la construction européenne mais démontre au contraire une nouvelle fois la nécessité d'une réforme des institutions européennes afin de rendre leur fonctionnement plus transparent et plus compréhensible pour la population de l'Union, ce qui est précisément une des raisons d'être du Traité de Lisbonne. Le Ministre De Gucht constate que le Traité a déjà été adopté par une majorité d'Etats et qu'un large consensus existe sur la nécessité de réformer l'Union. Il importe donc maintenant d'analyser sereinement la situation et de voir quelles sont encore les possibilités de mettre en œuvre le Traité. Le Ministre appelle les Etats n'ayant pas encore ratifié le Traité à finaliser sans retard leur processus de ratification, il réitère son espoir de voir le traité ratifié par la Belgique avant la fin de l'été.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)